

Note paysagère - Projet de 4 hangars photovoltaïques sur la commune de Puimoisson

Table des matières

I. Contexte territorial et paysager	1
II. Description du projet.....	4
1. Dimensions des bâtiments.....	4
2. Puissance installée et objectifs du projet.....	4
III. Analyse paysagère.....	5
1. Perception à proximité	5
2. Perception depuis l'espace lointain.....	8
3. Intégration dans la structure paysagère.....	14
IV. Production d'énergie renouvelable : un atout paysager et territorial	15
V. Conclusion	15

I. Contexte territorial et paysager

La commune de Puimoisson, implantée sur le plateau de Valensole, se caractérise par :

- de vastes espaces agricoles ouverts, avec un paysage largement structuré par la lavande et les cultures céréalières,
- des lignes de relief douces,
- une urbanisation faible et concentrée,
- une dominance d'espaces ruraux productifs.

La plateforme de compostage se trouve en zone agricole sur le PLU de la Commune, éloignée des habitations (environ 3 km de la maison située dans le bourg de Puimoisson la plus proche).

Le site est bordé d'un groupement d'arbres de haut jet (10 à 15 m) sur l'entièreté de la façade Nord-Ouest, constituant un écran visuel naturel important dans cet environnement ouvert.

Commenté [FT1]: zoom sur le site avec l'écran visuel
+ illustrer par une photo depuis le bourg
+ éventuellement doubler d'une carte avec la topo
+ donner un titre aux cartes et photos dans tout le document en spécifiant la source



Illustration 1 : Photo prise au Nord Est du site, illustrant l'écran visuel naturel constitué des boisements (entourés en rouge)
Source : Terre et Lac

D'autres groupements d'arbres sont présents entre le site du projet (en jaune) et le bourg de Puimoisson, comme illustré sur la carte ci-après. Ces éléments boisés (entouré en rouge) et la topographie du plateau dissimulent complètement le site du projet d'un observateur situé dans le bourg. Les illustrations qui suivent appuient les points évoqués dans ce paragraphe.

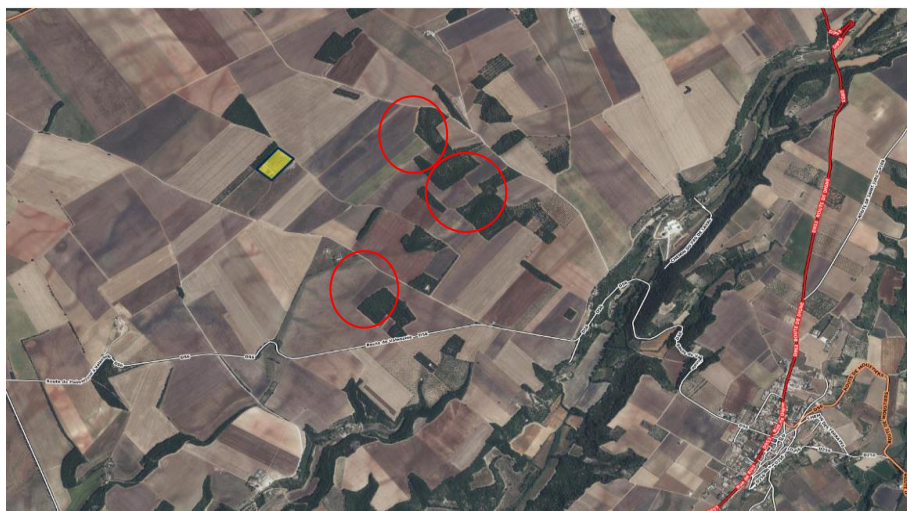
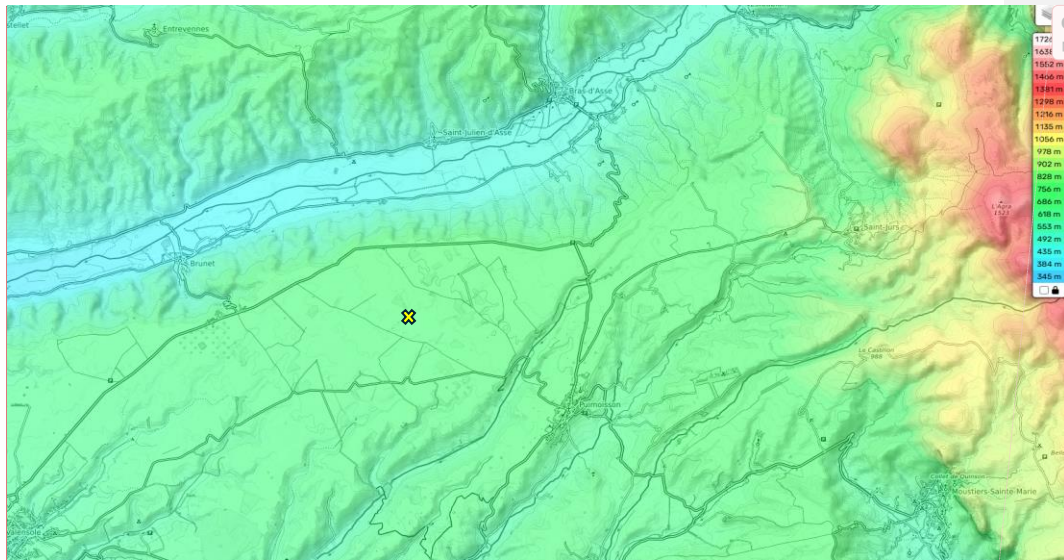


*Illustration 2 : Carte illustrant les boisements
Source : Géoportail*



Commenté [FT2]: photos et cartes doivent avoir la même largeur

Illustration 3 : Carte de la topographie locale (le site est indiqué avec la croix jaune)

Source : <https://fr-fr.topographic-map.com/map-cz/France-m%C3%A9tropolitaine/?center=43.87983%2C6.08076&zoom=13&base=2>



Commenté [FT3]: merci d'indiquer le site sur la photo, un cône sur la carte et la distance entre la prise de vue et le site

Illustration 4 : Point de vue depuis le bourg de Puimoisson (indiqué en rouge sur la carte Google Map) en direction du site (indiqué avec une croix jaune sur la carte google Map),

Distance orthodromique entre le site et le présent point de vue : 3,5 km

Source : Google Street View

II. Description du projet

Le projet prévoit la couverture de la plateforme par 4 hangars photovoltaïques de grande capacité sur la plateforme de compostage actuellement en activité depuis 2007.

1. Dimensions des bâtiments

- Largeur de chaque bâtiment : 35 m
- Longueur de chaque bâtiment : 200 m
- Longueur des travées : 5 m
- Hauteur sablière : 6,5 m
- Hauteur faîtage : 11,2 m
- Surface totale de toiture : 2,8 hectares (28 000 m²)

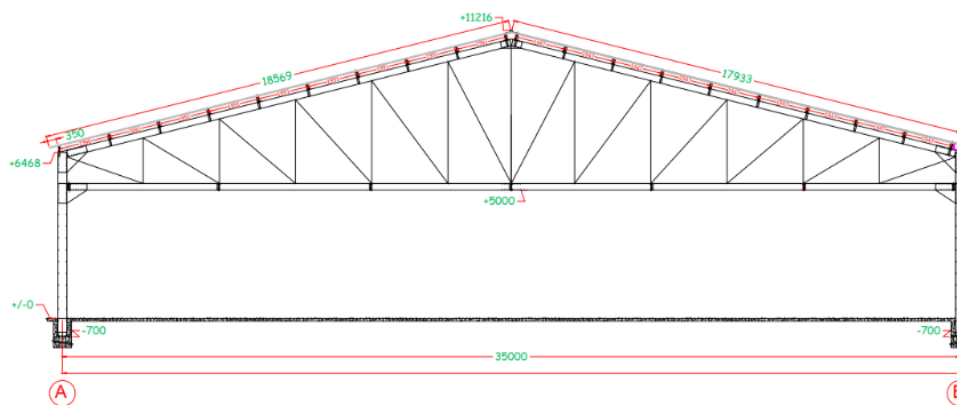


Illustration 5 : Plan de coupe d'un des quatre hangars du projet
Source : NTD France

2. Objectifs du projet

Le propriétaire de la plateforme souhaitait mettre en place une protection, à l'échelle de la plateforme, du compost contre les intempéries afin de préserver la qualité de ce dernier. Les panneaux agiront comme une protection physique et empêcheront les eaux pluviales de dégrader le compost tout en se situant assez haut pour ne pas gêner les déplacements des véhicules intervenant dans la gestion de la plateforme.

La puissance installée sur les quatre bâtiments est estimée à 5,6 MWc. Il s'agit d'un projet solaire conséquent, comparable à une centrale au sol de plusieurs hectares, mais sans consommation de foncier agricole, la production d'énergie étant superposée à une activité existante et sur un terrain ne pouvant recevoir une activité de production végétale ou de pâturage.

Commenté [FT4]: Merci de soigner la mise en page

III. Analyse paysagère

1. Perception à proximité

Le site s'insère dans un environnement déjà dédié à des activités, la plateforme étant actuellement exploitée par la société O4 - Recyclage. Ainsi, malgré la qualification de zone A au PLU, la zone du site est bien différente des espaces l'entourant, dédiés à la production céréalière.



*Illustration 6 : Photo prise depuis le Nord du site, illustrant la plateforme et les tas de compost en cours de fermentation. Les arbres de 10-15 m (Nord-Ouest) sont visibles à droite.
Source : Terre et Lac*

Le rideau d'arbres de 10-15 m à l'Ouest :

- constitue un élément majeur d'atténuation,
- masque les vues proches depuis l'Ouest,
- équilibre la présence des volumes à construire en lui opposant une verticalité naturelle.



Illustration 7 : Photomontage réalisé avec un point de vue depuis le Sud du site, visant à simuler l'insertion des bâtiments depuis l'accès existant au site.
Source : Hoch Studio (architecte)

Les bâtiments, bien que de grande dimension, conserveront une morphologie agricole classique (hangars allongés à toiture double pente). Les hangars, dont la hauteur au faîtiage (11,2 m) est inférieure ou équivalente à celle des arbres, s'intégreront visuellement derrière la trame végétale existante.

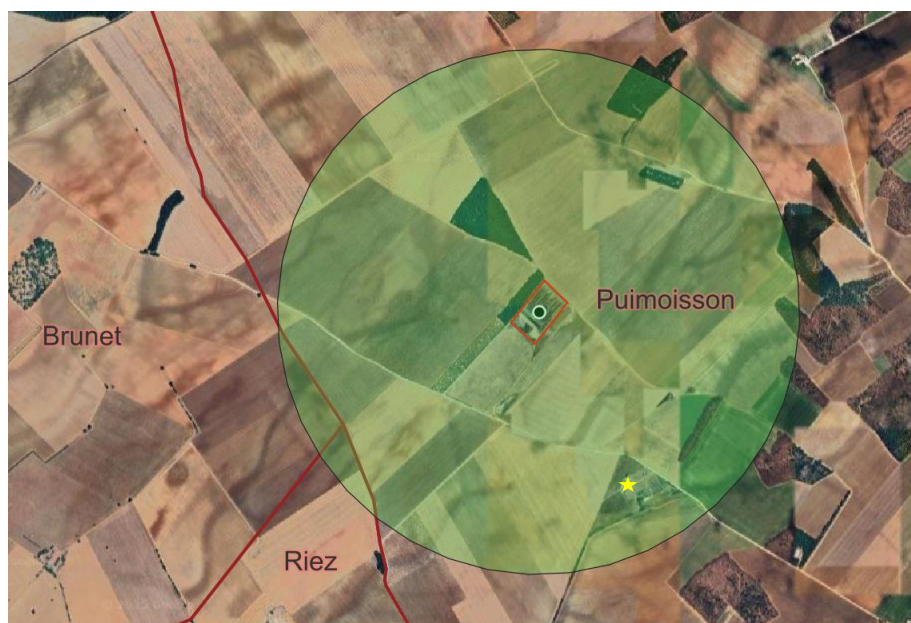


Illustration 8 : Carte illustrant une zone de 1km autour du site et les bâtiments présents dans ce périmètre (indiqué par une étoile jaune) (Echelle : 1/20000)
Source : QGIS

Une seule construction est présente dans le périmètre d'un kilomètre autour du site.



*Illustration 9 : Photo prise depuis la route de Valensole, montrant le bâtiment et le site du projet.
Source : Terre et Lac*

Le projet se situe donc dans un lieu où peu d'enjeux liés à la perception journalière ont été détectés. Les champs entourant le projet étant dédiés à la production céréalière ou de lavande, seuls les agriculteurs exploitant ces derniers seront exposés à la présence des 4 bâtiments lors du travail dans les champs.

2. Perception depuis l'espace lointain

- Perception depuis les axes de circulations locaux

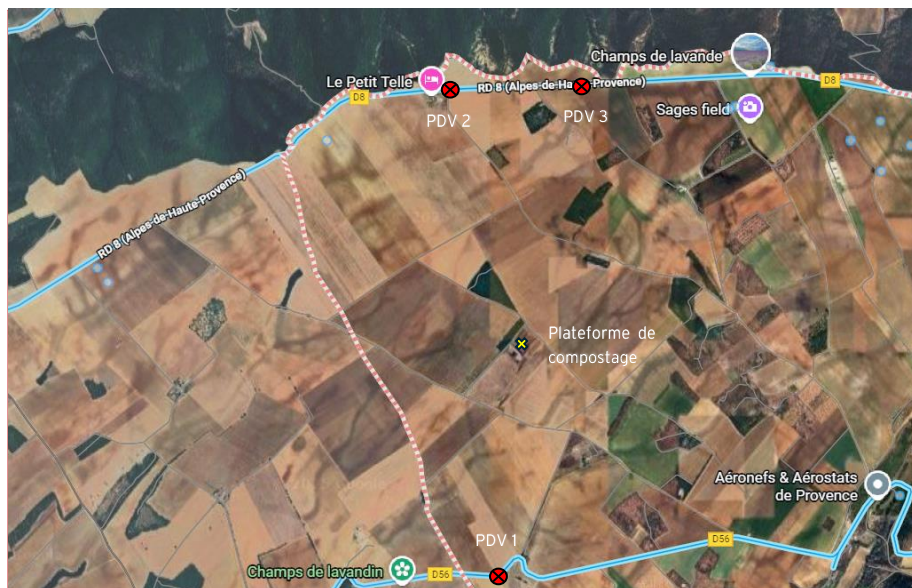


Illustration 10: Carte pour situer le site (croix jaune) et les trois points de vue suivants (ronds rouges) illustrant les perceptions depuis les axes routiers
Source : Google Maps

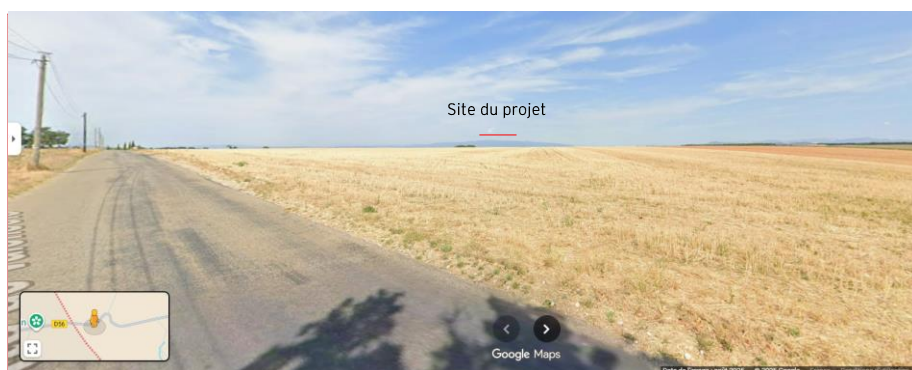


Illustration 11: PDV 1: Point de vue depuis la route de Valensole/départementale 56 (août 2025) en direction du site du projet
Distance orthodromique entre le site et le présent point de vue: 1,5 km
Source : Google Street View

Commenté [FT5]: ou est le site? situer les prises de vues, mettre des légendes

Commenté [FT6]: rogner la photo pour faire disparaître les encart de google
site du projet doit être indiquer par une double flèche

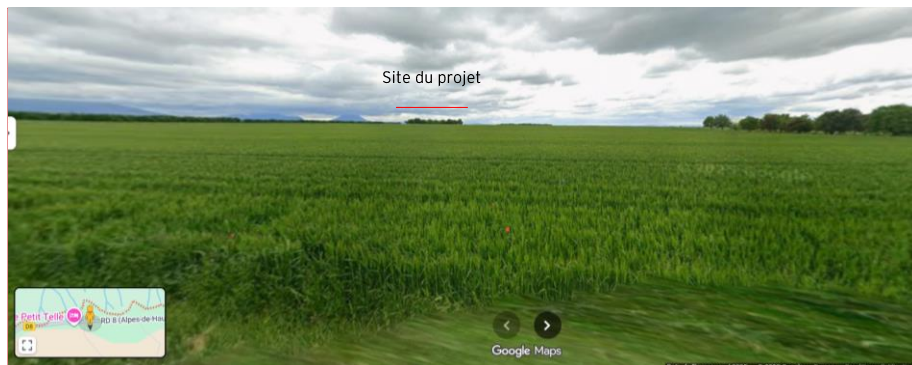


Illustration 12 : PDV 2 : Point de vue depuis la route départementale 8 (mai 2025) en direction du site du projet
Distance orthodromique entre le site et le présent point de vue : 1,5 km
Source : Google Street View



Illustration 13 : PDV 3 : Point de vue depuis la route départementale 8 (mai 2025) en direction du site du projet, plus à l'Est que le point de vue précédent pour apercevoir le site
Distance orthodromique entre le site et le présent point de vue : 1,5 km
Source : Google Street View

Le site du projet est entouré de deux principaux axes de circulations, la route de Valensole au Sud et la Route départementale 8 au Nord. Plusieurs points de vue depuis la route de Valensole permettent une covisibilité avec le site, les éléments boisés dissimulant principalement les perceptions depuis la RD8.

Commenté [FT7]: indiquer la distance du point de vue dans la légende (idem pour la photo suivante)

- Perception depuis les sentiers de randonnées

Le groupement d'arbres à l'Ouest renforce la discrétion du projet sur les vues en contrebas ou latérales. Des sentiers de Grandes Randonnées (GR) possèdent un tronçon situé sur la commune de Puimoisson, ou sur des communes à proximité comme le GR69 et le GR04.

- o GR 69

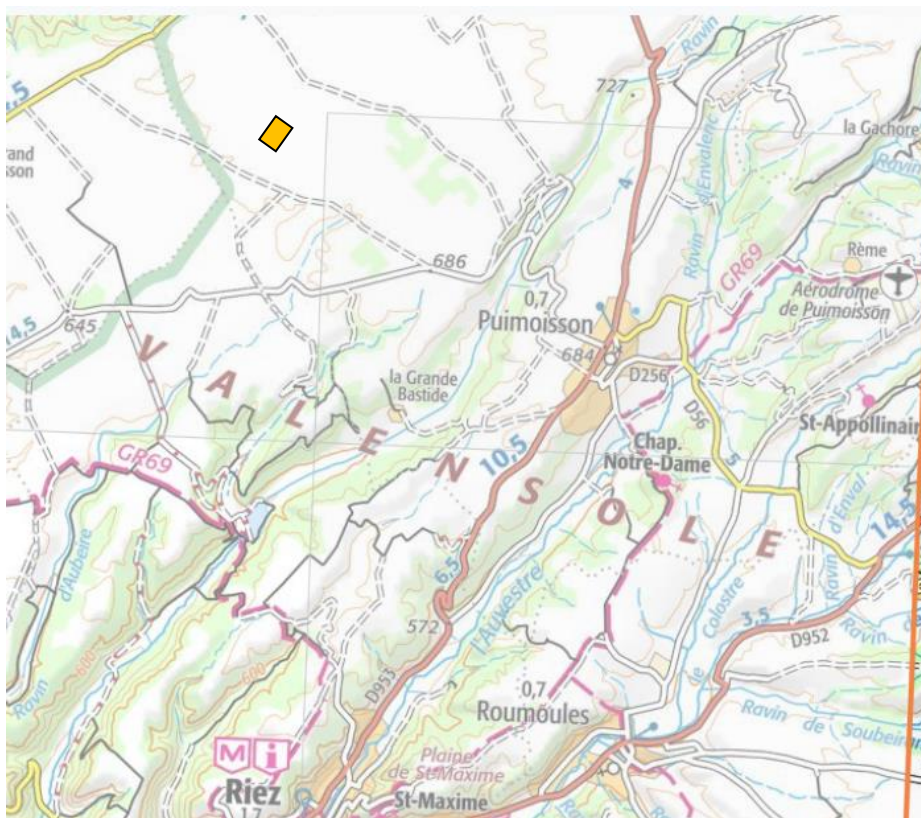


Illustration 14 : Tracé du GR4 au sein du PNR du Verdon.
Source : <https://www.mongr.fr/trouver-prochaine-randonnee/itineraire/gr-69-la-route>

Le GR69 traverse Puimoisson sur la partie Sud et Est de la Commune. Aucune covisibilité n'est possible sur cette partie du trajet du fait du relief et des espaces boisés (projet en orange sur la capture d'écran au-dessus).

o GR 04

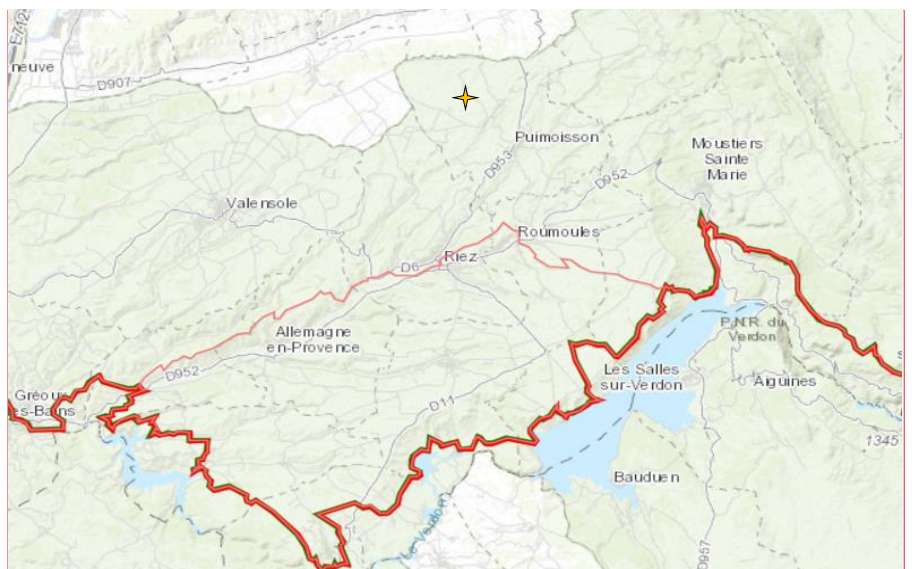


Illustration 15 : Tracé du GR4 au sein du PNR du Verdon (site indiqué par la croix orange).

Source : https://www.mongr.fr/trouver-prochaine-randonnee/carte?itineraire=gr-4&gl=1*fh7hry*_gcl_au*MzA5Njc1NjAyLjE3NjM2NDk1MDk.*_ga*MTg3NzQ1NDQwLjE3NjM2NDk1MTA.*_ga_880PKQ1P5H*cze3NjQ2Njg4OTAKbzQkZzAkDDE3NjQ2Njg4OTEkajU5JGwwJGgw

Le GR04 passe à proximité de Puimoisson mais reste trop éloigné pour une quelconque covisibilité avec le site.

Les sections traversant le plateau offrent de vastes panoramas horizontaux : la vision est souvent longue, l'horizon dégagé. Dans ce contexte, les 4 hangars (2,8 ha de toiture, 11,2 m au faîte) pourront apparaître comme une bande sombre et linéaire dans le paysage, surtout lorsque le randonneur est aligné avec l'axe des hangars. Cependant la teinte mate des panneaux et la faible hauteur relative par rapport à l'horizon (11,2 m) sur 140 m de largeur/200 m de longueur limitent l'impact ponctuel.

Commenté [FT8]: identifier le site

- Perceptions depuis les Monuments historiques et sites classés ou inscrits au patrimoine



Illustration 16 : Carte illustrant une zone de 3km autour du site, les monuments historiques, les sites inscrits ou classés au patrimoine (Echelle : 1/125000)
Source : QGIS

Comme montré sur la carte juste au-dessus, aucun site patrimoniale ou monument n'est présent dans un rayon de 3km autour de la plateforme de compostage. Le monument le plus proche est l'église paroissiale Saint-Michel, située dans le bourg de Puimoisson. Nous avons évoqué précédemment qu'aucune covisibilité avec le site du projet n'était existante, la topographie et les éléments boisés l'empêchant.

Aucune covisibilité n'est également possible depuis le Prieuré situé de l'autre côté du bourg. Le point de vue qui suit montre que le bourg est à peine visible depuis le monument, le projet se situant à plus de 3km du bourg, il n'est pas possible de l'apercevoir depuis ce monument.



*Illustration 17 : Point de vue pris depuis l'emplacement du Prieuré
Source : Google Street View*

- Perceptions depuis le Mont Denier

Des massifs montagneux sont présents à proximité de Puimoisson (cerclé en rouge). Nous nous sommes focalisés dans cette note sur le Mont Denier, qui se situe à l'Est du projet, suite aux échanges réalisés avec le parc naturel régional du Verdon. Le mont Denier se situe à 14,7 km. Depuis les bords du massif, il semble très compliqué, voir même impossible de distinguer le site du projet qui ne fait qu'environ 3 ha.

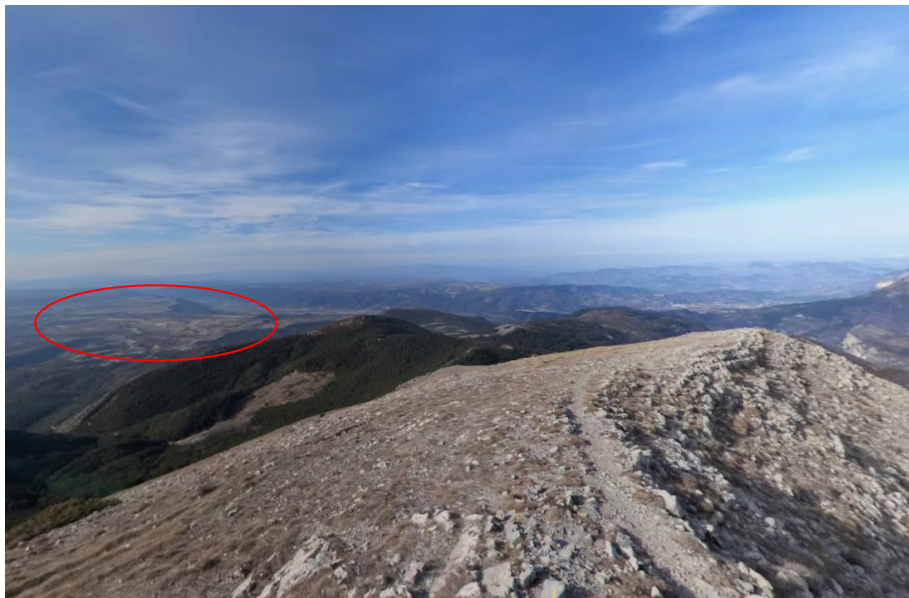


*Illustration 18 : Regard depuis le Mont Denier vers Puimoisson (entouré en rouge).
Source : Google Street View*

En conclusion, les perceptions depuis l'espace lointain sont diminuées par le relief légèrement ondulé du plateau qui limite les covisibilités directes, et les éléments boisés présents à proximité du site.

3. Intégration dans la structure paysagère

Le projet ne modifie ni les panoramas par ces dimensions, ni la silhouette du village par la distance du site avec le bourg, ni les continuités agricoles car le site abrite l'activité de compostage depuis plusieurs décennies.

Aucun bardage n'est prévu sur le bâtiment. Les grands alignements horizontaux des hangars s'inscriront dans les lignes du paysage. Les panneaux photovoltaïques, de teinte bleue nuit réduisent les reflets et l'effet de brillance.

IV. Production d'énergie renouvelable : un atout paysager et territorial

Avec une puissance installée de 5,6 MWc, le projet représente :

- un niveau de production proche d'une centrale photovoltaïque au sol de grand format,
- une capacité à alimenter plusieurs centaines de foyers en électricité verte,
- une contribution forte aux objectifs régionaux et nationaux de transition énergétique,
- un modèle de double valorisation du foncier : protection contre les intempéries + production solaire.

Sa localisation sur un site déjà artificialisé et son installation sur toiture plutôt qu'au sol permettent d'éviter toute concurrence d'usage avec les terres agricoles ou naturelles, ce qui renforce la cohérence environnementale du projet.

V. Conclusion

Le projet de quatre hangars photovoltaïques de 5,6 MWc et 2,8 ha de toiture solaire constitue un équipement majeur, mais dont l'impact paysager est fortement maîtrisé grâce :

- à l'anthropisation existante du site,
- au rideau d'arbres de haut jet à l'Ouest, véritable écran naturel,
- au design des bâtiments.

Il s'intègre dans le paysage du plateau de Valensole tout en apportant une contribution significative à la production d'énergie renouvelable et à la valorisation environnementale du site.